

Commune de SAINT TRIVIER DE COURTES

DÉPARTEMENT DE L'AIN

MODIFICATION N°2

Conformément à l'article L.153-45 du Code de l'Urbanisme



Dossier pour notification et enquête publique

PLU approuvé le 21 mars 2007
Révision simplifiée N°1 approuvée le 16 décembre 2009
Modification N°1 approuvée le 16 décembre 2009
Révision simplifiée N°2 approuvée le 27 juillet 2012
Révision simplifiée N°2 approuvée le 27 juillet 2012
Modification simplifiée N°2 , 3 et 4 approuvées le 11 avril 2014
Modification simplifiée N°5 approuvée le 24 avril 2015

Vu pour être annexé à la délibération approuvant la modification N°2 en date du

Le Maire,

Commune de SAINT TRIVIER DE COURTES

Modification N°2 du PLU

Bordereau des pièces pour le dossier d'enquête publique

Pièce N°1

1 – Additif au rapport de présentation, ayant vocation à compléter le rapport de présentation du PLU approuvé le 21 mars 2007 et révisé et modifié les 16 décembre 2009, 27 juillet 2012, 11 avril 2014 et 24 avril 2015.

Pièce N°2

2 – Zonage (extrait), ayant vocation à remplacer le zonage du PLU approuvé le 21 mars 2007 et révisé et modifié les 16 décembre 2009, 27 juillet 2012, 11 avril 2014 et 24 avril 2015.

Pièce N°3

3 – Règlement de la zone N, ayant vocation à remplacer le règlement de la zone N du PLU approuvé le 21 mars 2007 et révisé et modifié les 16 décembre 2009, 27 juillet 2012, 11 avril 2014 et 24 avril 2015.

Annexe 1

A1 – Note au titre du R123-8 du code de l'urbanisme

Annexe 2

A2 – Décision de l'autorité environnementale en date du 1^{er} octobre 2018